

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la 1re séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le 14 septembre 2021, à 16 h 15, en TEAMS.

Étaient présents : Mmes Nathalie Séguin
Nadine St-Onge
Josée Danis
Marie-Elaine Tremblay
Annick Primeau
Nathalie Charette

MM. Martin Barrette
Gilbert Patenaude

Étaient absents: Mmes Susy Barre
Annie Robitaille

MM. Carol Fortier
Frédéric Archambault

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte à 17 h 20. Mme Danis agira à titre de secrétaire. La réunion est enregistrée.

2. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE, VICE-PRÉSIDENT ET SECRÉTARIAT DU CÉ

RÉSOLUTION 2122-CE1-01

Il est proposé par madame Annick Primeau;

QUE madame Nathalie Séguin conserve son titre de présidente, que madame Nadine St-Onge soit élue à titre de vice-président et madame Josée Danis conserve son titre de secrétaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Martin Barrette fait la lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION 2122-CE1-02

Il est proposé par madame Josée Danis;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 JUIN 2021

Il sera adopté au prochain CÉ afin que les membres puissent en prendre connaissance.

5. **COMPOSITION DU CONSEIL**

Le document est remis à titre informatif.

6. **BUDGET FONCTIONNEMENT**

Monsieur Martin Barrette explique avoir un budget de 1000 \$ par année scolaire pour les réunions du CÉ. Il demande si les membres préfèrent être en présentiel ou en Teams pour les rencontres ainsi que l'heure à prioriser afin d'accommoder le plus de membres possible. Il est suggéré que les rencontres de novembre-décembre et en fin d'année soient en présentiel. L'heure pourrait légèrement varier, mais pas en soirée.

7. **RÈGLES DE RÉGIE INTERNE**

Monsieur Martin Barrette mentionne avoir fait quelques petites modifications au document, comme le logo du CSSCV, mais les règles demeurent les mêmes.

8. **SUJETS ABORDÉS AU CÉ**

Un document indiquant les sujets de discussion au CÉ est remis à titre informatif.

9. **DÉNONCIATION D'INTÉRÊT**

Le formulaire sera envoyé aux membres afin de le compléter.

10. **ADMINISTRATION DU CENTRE**

a) **État de la clientèle 21-22**

Monsieur Martin Barrette présente le bilan des inscriptions pour la rentrée scolaire 2021-2022 et note une légère augmentation par rapport à l'an passé.

b) **Prévision budgétaire 21-22**

Remis à la prochaine réunion.

c) **Campagne de financement 21-22**

Le CÉ autorise que la campagne de financement pour le voyage en Europe puisse avoir lieu. Devant l'incertitude de la pandémie, il est possible que le voyage soit reporté ou que les élèves puissent être remboursés dans le cas où l'activité ne pourrait avoir lieu.

RÉSOLUTION 2122-CE1-03

Il est proposé par madame Josée Danis;

QUE la campagne de financement 2021-2022 soit acceptée telle que proposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

d) **Sorties éducatives**

Il n'y a pas de sorties éducatives prévues pour l'instant.

Dans le cadre du rallye automobile à Montpellier les étudiants en mécanique automobile ont été impliqués dans l'inspection des véhicules avant la course.

e) Monsieur Martin Barrette nous fait la lecture d'un courriel reçu des organisateurs du rallye afin de féliciter le centre pour son implication et les élèves pour leurs excellentes participations.

f) Fond à destination spéciale (FDS)

Monsieur Martin Barrette explique les fonds à destinations spéciales transférables pour un montant de 114 482,70 \$

RÉSOLUTION 2122-CE1-04

Il est proposé par madame Josée Danis;

Que le conseil d'établissement autorise le transfert des sommes du *Fonds à destination spéciale* au budget du CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie pour l'année scolaire 2021-2022 comme stipulé dans cette résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. PROPOSITION DU CALENDRIER DES RENCONTRES

Voici les dates proposées pour les prochaines rencontres :

- 26 octobre 2021
- 30 novembre 2021
- 15 février 2022
- 12 avril 2022
- 31 mai 2022

RÉSOLUTION 2122-CE1-05

Il est proposé par madame Nadine St-Onge;

QUE le calendrier des rencontres soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. QUESTIONS DIVERSES

Madame Annick Primeau mentionne une problématique rencontrée avec les élèves d'ESHG qui se promènent en mobylette dans le stationnement du CFP entre autres. Une plainte a déjà été faite à la police et M. Barrette informera également la direction de la polyvalente afin qu'une intervention auprès des élèves soit faite.

13. Levée de la séance.

RÉSOLUTION 2122-CE1-06

Il est proposé par madame Annick Primeau;

Que la séance soit levée à 18h40.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Nathalie Séguin
Présidente

Josée Danis
Secrétaire de centre

Date

Date